

N o t e

Souscription éventuelle
de la Suisse à l'emprunt
des Nations Unies de
200 millions de dollars

Arguments pour:

- 1.Nous profitons de certaines activités de l'ONU sans participer à leur financement (commissions économiques régionales);
- 2.Nous ne pouvons souscrire à certaines obligations que nous imposerait la Charte, mais nous approuvons les objectifs de l'ONU;
- 3.Etant donné qu'il a été ouvertement fait allusion à la possibilité d'une souscription suisse, une décision d'abstention apparaîtrait comme une décision négative, c'est-à-dire comme une prise de position en faveur des pays qui ont voté contre l'emprunt (URSS, France);
- 4.Il y a de fortes chances pour que la CIJ décide que les dépenses de l'UNEF et de l'ONUC sont des dépenses de l'ONU elle-même, au sens de l'article 17 de la Charte, auxquelles tous les membres ont l'obligation de participer. Même si, en souscrivant à l'emprunt, nous paraissions prendre parti contre les pays qui refusent de contribuer aux frais de l'UNEF et de l'ONUC, ce ne serait pas contraire à la neutralité, puisque nous serions du côté du droit;
- 5.Quelles qu'aient été les erreurs de l'ONU au Congo, elle l'a sauvé du chaos et a donc travaillé dans l'intérêt du monde libre;
- 6.En souscrivant, nous ferions plaisir au Tiers Monde et surtout aux Etats-Unis. (Nous chercherions à faire comprendre à ceux-ci combien il nous eût été facile de nous dérober). Elle nous aiderait à montrer que notre neutralité n'est pas passive;

Arguments contre:

- 1.Nous n'avons aucune obligation envers l'ONU;
- 2.S'abstenir d'adhérer à l'Organisation et cependant contribuer indirectement à son budget ordinaire serait contradictoire;
- 3.La neutralité nous interdit de souscrire à cet emprunt, puisqu'il a été désapprouvé par tout un camp (le communiste) et par une autre grande puissance (la France);
- 4.Pratiquement, l'emprunt est destiné à financer les opérations au Moyen-Orient et au Congo. Cette dernière en particulier est très discutée. En souscrivant à l'emprunt, nous aurions l'air de l'approuver, ce qui pourrait être mal interprété;
- 5.La politique de l'ONU au Congo a rencontré l'hostilité déclarée de plusieurs pays voisins;
- 6.Un geste suisse en faveur des Nations Unies serait particulièrement mal venu au moment où elles sont plus vivement critiquées que jamais en Europe;



Arguments pour:

7. S'il propose aux Chambres de souscrire, le Conseil fédéral se procurera une excellente occasion de tâter le pouls de l'opinion publique suisse à l'égard de l'ONU;
8. La grande majorité des gouvernements contribueront certainement au service de l'intérêt et au remboursement de l'emprunt, qui sont donc assurés. Seuls des retards doivent être envisagés.

Arguments contre:

7. La décision éventuelle de souscrire rencontrera probablement une vive opposition en Suisse;
8. Divers gouvernements refuseront de contribuer à la partie du budget destinée au service de l'intérêt et au remboursement de l'emprunt. Une souscription risquerait donc d'être à fonds perdu.

Personnellement, je suis d'avis que les arguments favorables l'emportent sur les arguments contraires. Dans beaucoup de milieux, on aurait peine à comprendre que nous refusions de mettre au service des Nations Unies une minime partie de nos ressources en capitaux.

A. Maillard